



Environnement

SITE NATURA 2000 DES BANCs DES FLANDRES

Un partenariat entre l'homme et la nature



Le site des Bancs des Flandres est une aire marine protégée mise en place dans le cadre du réseau européen Natura 2000. Il s'agit d'un site remarquable par sa richesse écologique. La démarche repose sur un principe de concertation entre les acteurs pour déterminer des mesures de gestion adaptées. La parole est donnée aux pêcheurs par l'intermédiaire d'un questionnaire pour permettre aux gestionnaires de connaître leurs habitudes, leurs pratiques et leurs vision du site.

Natura 2000 est un réseau européen cohérent de sites protégés qui a pour objectifs de préserver les habitats et les espèces d'intérêts communautaires dans une optique de développement durable et partenariale des territoires. Les Bancs des Flandres sont un site exclusivement marin. Il s'étend de la frontière belge à Calais et se prolonge en mer jusqu'à la limite des eaux territoriales françaises. Le site a été déclaré en 2008 comme ZPS (Zone de Protection Spéciale) et comme PSIC (proposition de Site d'Intérêt Communautaire), qui vise la conservation d'habitats remarquables tels que les

bancs de sables à faible recouvrement d'eau, et d'espèces animales ou végétales inféodées, comme le veau marin. On retrouve au sein du périmètre de protection, une multitude d'activités. Le détroit du Pas-de-Calais est un des plus fréquentés au monde. La pêche professionnelle et l'activité industrielle sont présentes à travers la zone portuaire de Dunkerque. Les activités de loisir sont également fortement représentées à travers des activités diverses liées au nautisme, à la chasse, à l'équitation... Le site est également connu pour sa richesse halieutique, ce qui en fait un lieu prisé des pêcheurs de loisir de la côte d'Opale qui pratiquent cette activité du bord ou en bateau. La zone est donc le théâtre de nombreuses activités que la démarche Natura s'efforce de concilier avec la préservation de la biodiversité. C'est dans ce cadre que les contrats et la charte Natura 2000 pourront être mis en place afin d'offrir aux usagers la possibilité de s'impliquer dans la démarche. Et dans le but de favoriser les bonnes pratiques. C'est également dans ce cadre qu'intervient l'éva-



luation des incidences qui a pour objectif de prévenir les habitats, ainsi que la flore et la faune associée, d'éventuels dommages liés au développement de tout projet, plan ou manifestation. Une évaluation des impacts doit alors être mise en place par le porteur de projet afin de garantir le bon état de conservation écologique.

Le CRPME propose à tous les pêcheurs qui fréquentent le site des Bancs des Flandres, un questionnaire afin de réaliser l'étude socio-économique relative à la pêche de plaisance au sein du périmètre Natura 2000. Ce questionnaire est disponible :
● Sur les sites Internet : ffpmnord.free.fr ; www.fnppsf.fr ;

www.marins-citadelle.fr

● Sur les forums : www.pêche2caps.net ; www.beutclub.fr ; lhamecondunord.free.fr

● Chez les détaillants dunkerquois : Acket Pêche, Littoral Pêche, Outreman Pêche, ainsi que Décathlon Grande Synthé.

Ce questionnaire vous demandera seulement quelques minutes pour y répondre. Merci d'avance à tous ceux qui prendront le temps de le remplir.

Florian Bruaut

Dunkerque port, Direction de l'aménagement et de l'environnement, port 2505 route de l'Écluse Trystram. B. P. 46534
59386 dunkerque Cedex 1-France